

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
LOCALITÉ DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

N° : 500-06-001259-239

ADRIANA QUATTROCIOCCHI

Demanderesse

c.

GROUPE CHAMPLAIN INC.

-et-

GROUPE SANTÉ SEDNA INC.

Défenderesses

RÉPONSE

(art. 147 C.p.c)

EN RÉPONSE À LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR OBTENIR LE STATUT DE REPRÉSENTANT, LES DÉFENDERESSES GROUPE CHAMPLAIN INC. ET GROUPE SANTÉ SEDNA INC. INDIQUENT CE QUI SUIT :

1. Les Défenderesses ont l'intention de contester la *Demande introductive d'instance en autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentant* et de coopérer pour établir avec cette dernière le protocole qui régira le déroulement de l'instance;
2. Les Défenderesses sont représentées par Maître Eric Simard, dont les coordonnées sont les suivantes :

Me Eric Simard

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500

Montréal (Québec) H3C 0B4

Téléphone : +1 514 397 5147

Télécopieur : +1 514 397 7600

Courriel : esimard@fasken.com

3. Les Défenderesses réservent tous leurs droits, y compris le droit de contester la compétence de cette Cour.

Montréal, ce 26 octobre 2023

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Fasken Martineau DuMoulin

S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Avocats des défenderesses

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500

Montréal (Québec) H3C 0B4

Télécopieur : +1 514 397 7600

Me Eric Simard

Téléphone : +1 514 397 5147

Courriel : esimard@fasken.com